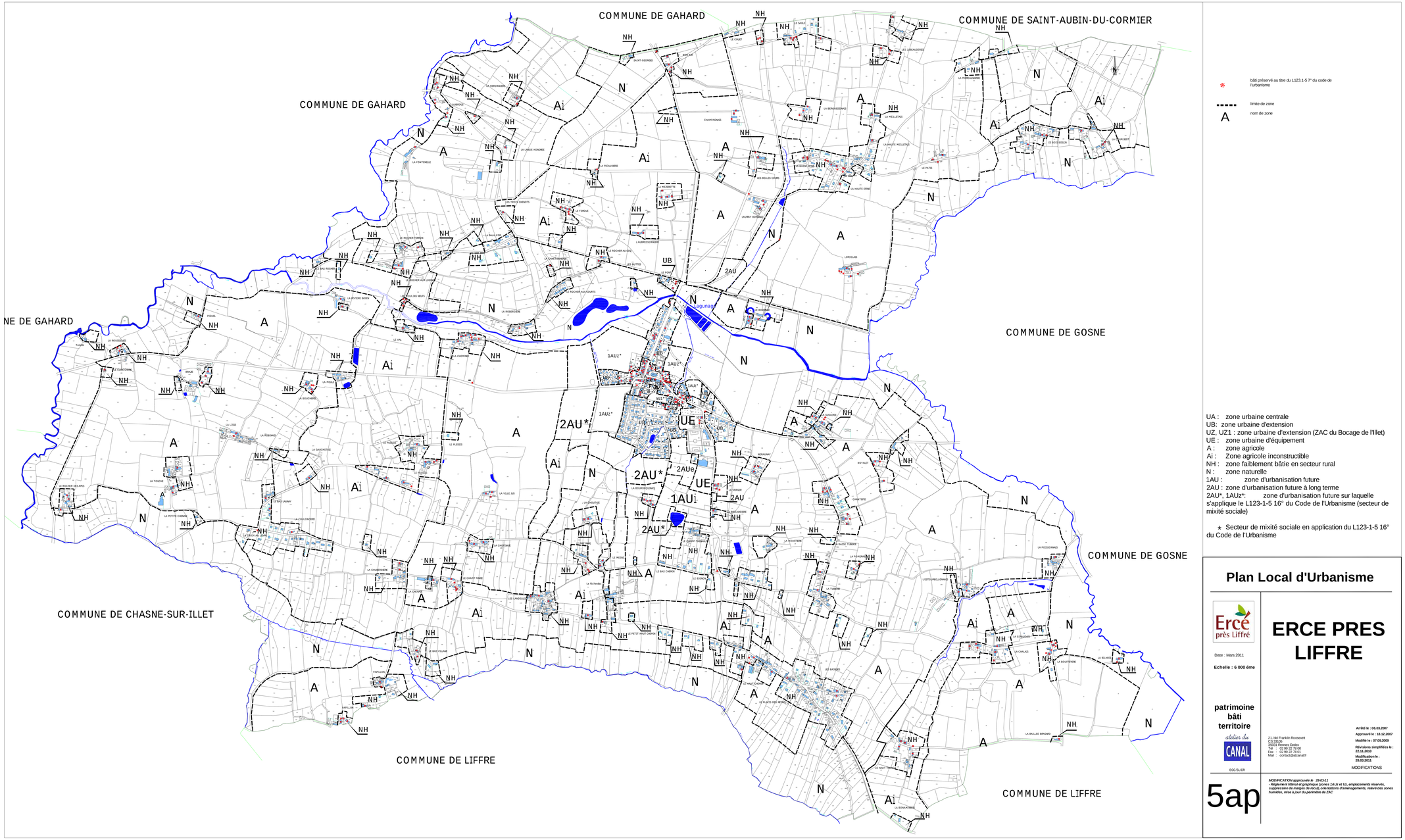

* bâti préservé au titre du L123.1-5 7° du code de l'urbanisme

limite de zone

A nom de zone

UA : zone urbaine centrale
UB: zone urbaine d'extension
UZ, UZ1 : zone urbaine d'extension (ZAC du Bocage de l'Illet)
UE : zone urbaine d'équipement
A : zone agricole
Ai : Zone agricole inconstructible
NH : zone faiblement bâtie en secteur rural
N : zone naturelle
1AU : zone d'urbanisation future
2AU : zone d'urbanisation future à long terme
2AU*, 1AUz*: zone d'urbanisation future sur laquelle s'applique le L123-1-5 16° du Code de l'Urbanisme (secteur de mixité sociale)

* Secteur de mixité sociale en application du L123-1-5 16° du Code de l'Urbanisme

Plan Local d'Urbanisme

ERCE PRES LIFFRE

Ercé près Liffré

Date : Mars 2011

Echelle : 6 000 ème

patrimoine bâti territoire

ateliers du CANAL

ECC-SLICR

21, bld Franklin Roosevelt
CS 33106
35031 Rennes Cedex
Tél. : 02 99 22 78 00
Fax : 02 99 22 78 01
Mail : contact@atcanal.fr

Arrêté le : 06.03.2007
Approuvé le : 18.12.2007
Modifié le : 07.09.2009
Révisions simplifiées le : 22.11.2010
Modification le : 28.03.2011

MODIFICATIONS

5ap

MODIFICATION approuvée le 28-03-11
- Règlement littéral et graphique (zones 1AUz et Uz, emplacements réservés, suppression de marges de recul), orientations d'aménagements, relevé des zones humides, mise à jour du périmètre de ZAC